

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT MARTIN
Compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2010
Maison de Quartier St Martin

Introduction

Serge Lebreton présente l'ordre du jour de la réunion du Conseil de Quartier :

- validation du compte-rendu de la dernière réunion,
- réponses aux questions posées lors de la précédente réunion,
- précisions sur le fonctionnement du Conseil de Quartier,
- réflexion sur les sujets et projets sur lesquels le Conseil de Quartier souhaiterait travailler.

Dominique Charmensat propose au Conseil de Quartier de faire un tour de table pour que chacun puisse se présenter ; les membres du Conseil de Quartier approuvent.

Serge Lebreton précise que pour faciliter les échanges, des chevalets avec les noms des Conseillers de Quartier seront préparés et fournis aux membres du Conseil.

Dominique Charmensat rappelle que les personnes qui souhaiteraient la rencontrer, notamment pour les questions de Vie Quotidienne, peuvent la contacter à la Mairie auprès du secrétariat des élus au 05 45 36 55 27. Elle précise qu'elle est assez régulièrement disponible le mercredi après-midi ou le samedi ; elle pourra éventuellement tenir des permanences si les membres du Conseil de Quartier en expriment le souhait.

Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2009.

Réponses aux questions posées lors de la précédente réunion

- Concernant le lotissement des Hauts de Saint Martin, les problèmes évoqués étaient les suivants:

- la pression d'eau est très faible,
- l'aménagement des trottoirs n'est pas terminé sur certaines parties.

Concernant la pression d'eau, Dominique Charmensat a pu échanger avant la réunion avec les habitants du lotissement qui avaient posé ces questions lors de la réunion précédente. L'installation du surpresseur nécessaire devrait être effectuée par le SIEAAC en mars (appel d'offres en cours).

Concernant les aménagements de trottoirs restant à réaliser, Dominique Charmensat s'est rendue sur place avec le Directeur des Services Techniques de la Ville et a pu constater que 3 maisons étaient encore en construction ; à cet endroit, le trottoir ne peut donc pas être terminé dans l'immédiat.

Par contre, une partie des trottoirs pourrait éventuellement être aménagée, les maisons et les clôtures qui bordent cette partie étant terminées. Pour ce faire, une demande officielle doit être faite auprès du Maire, les crédits prévus pour réaliser les trottoirs du lotissement ayant été réservés.

- Concernant l'éclairage public le long de la rocade vers la cité des Rentes, Dominique Charmensat informe les membres du Conseil de Quartier que les Services Techniques de la Ville ont effectué une vérification du réseau et que tout fonctionne.
- Concernant le problème de prolifération des chats évoqué lors de la réunion précédente, Dominique Charmensat informe le Conseil de Quartier que la Ville verse une subvention annuelle à l'association « Refuge et Protection de nos Amis les Chats (RPAC) » afin que des campagnes de stérilisation des chats soient menées.
Une campagne de stérilisation des chats a été menée sur le quartier de Crouin fin novembre – début décembre 2009.

La Ville souhaite que 2 à 3 campagnes de ce type soient menées chaque année ; afin de déterminer le planning de ces actions pour l'année 2010, une réunion entre la Ville et l'association RPAC doit se tenir la semaine prochaine.

Afin de déterminer au mieux le programme des campagnes de stérilisation, il est demandé aux membres du Conseil de Quartier de faire remonter une localisation la plus précise possible des problèmes de prolifération des chats.

Un membre du Conseil de Quartier demande si des habitants qui n'auraient pas les moyens de faire stériliser leur chat peuvent s'adresser pour le faire faire à l'association RPAC.

Pour l'instant, a priori, l'association n'a pas vocation à mener une action de ce type.

Le fonctionnement du Conseil de Quartier

Un membre du Conseil de Quartier s'interroge sur la possibilité de se faire représenter en cas d'absence à une réunion.

La Charte prévoit cette éventualité ; lorsqu'un membre du Conseil de Quartier ne peut pas participer à une réunion, il a la possibilité de donner un pouvoir, qui doit être écrit, à un autre membre du Conseil de Quartier. Chaque Conseiller de Quartier ne peut disposer que d'un seul pouvoir.

Échanges et questions sur le Quartier, réflexions sur les projets que le Conseil de Quartier pourrait porter

Un membre du Conseil de Quartier regrette l'absence de collecte des déchets verts sur la Ville de Cognac ; il n'y a en effet pas de collecte mais les habitants ont la possibilité de demander la mise à disposition gratuite d'un composteur auprès des Services Techniques de la Ville.

Un membre du Conseil de Quartier souhaite savoir s'il est envisageable d'avoir un espace « pique-nique » ainsi qu'un terrain de boules au niveau du parking du Centre Social de La Passerelle.

La réfection de la surface du parking de La Passerelle est également demandée par les membres du Conseil de Quartier.

Il est également demandé si la Mairie, propriétaire du bâtiment situé en face de La Passerelle envisage de vendre ce local.

Certains membres du Conseil de Quartier évoquent la création d'équipements tels que des « City stades » sur le quartier ; Serge Lebreton précise qu'un aménagement de ce type est prévu sur Crouin.

Il s'agit d'un équipement coûteux (plus de 50 000 €).

D'autres membres du Conseil de Quartier estiment que le lotissement des Hauts de Saint Martin pourrait également être équipé d'aires de jeux car il y a beaucoup de jeunes sur ce site.

Serge Lebreton indique que le Conseil de Quartier peut tout à fait travailler sur un projet d'aménagement de jeux pour enfants ou d'équipements pour les jeunes et aux lieux d'installation possibles.

Un membre du Conseil de Quartier évoque les terrains achetés par la Mairie au niveau de la Rue Basse Saint Martin qui pourraient être utilisés pour réaliser un terrain de sport ; Serge Lebreton précise que ce site sera complètement ré-aménagé dans le cadre du projet Cela sur les Chais Monnet.

Un membre du Conseil de Quartier estime ensuite que le quartier manque d'espaces verts de détente et pense qu'il pourrait être intéressant de réfléchir à l'aménagement du Parc du Foyer Alain de Raymond pour que les mamans puissent venir s'y promener avec leurs enfants.

Les membres du Conseil de Quartier évoquent la vitesse excessive des véhicules sur le Boulevard Oscar Planat et souhaiteraient que quelque chose soit fait à ce sujet.

Serge Lebreton précise qu'il s'agit plutôt d'un problème de Vie Quotidienne (notamment lié au manque de civisme) mais que le Conseil de Quartier pourrait éventuellement travailler sur un projet

d'aménagement de ce boulevard ; il faut cependant tenir compte des coûts très importants en matière d'aménagements urbains et de voiries.

Il est évoqué l'installation de ralentisseurs ; ce type d'équipements peut poser problème, notamment en matière de nuisances sonores mais également pour le passage des véhicules de secours (qui empruntent fréquemment cette voie).

Un membre du Conseil de Quartier estime qu'il serait plus efficace de faire installer un radar fixe ou un feu qui passe au rouge lorsqu'un véhicule arrive à plus de 50 km/h (comme cela existe dans le village de Courcôme), sans besoin de ré-aménager l'ensemble du boulevard.

Les membres du Conseil de Quartier demandent des informations sur le plan des itinéraires cyclables de la Communauté de Communes.

Serge Lebreton propose de solliciter la Communauté de Communes afin que le Plan Vélo avec ses délais de réalisation soient présentés au Conseil de Quartier.

Un membre du Conseil de Quartier estime que le sens unique de circulation de la Rue de l'Hôpital devrait être modifié.

Serge Lebreton précise que ce type de réflexion ne peut se faire rue par rue mais qu'une étude globale doit être conduite ; un Plan de Circulation de la Ville est en cours d'élaboration.

Les membres du Conseil de Quartier demandent s'ils seront consultés sur le Plan de Circulation ; Serge Lebreton répond que les grandes orientations relèvent de l'intérêt général mais que des remarques des Conseils de Quartiers pourraient être prises en compte.

Les membres du Conseil de Quartier évoquent l'idée de travailler sur l'amélioration de l'entrée de ville rue de Pons ; ils estiment également que les passages piétons de cette rue sont dangereux car insuffisamment éclairés.

Un membre du Conseil de Quartier souhaite que des fleurs soient plantées afin d'embellir la Cité des Rentes ; si une action dans ce sens doit être menée, il faudrait impliquer les enfants du quartier dans la mise en œuvre des plantations, avec par exemple une participation de l'ASERC sur le projet.

Un membre du Conseil de Quartier demande, suite à un problème de panne un jour férié, qu'une liste de contacts en cas d'urgence (gaz, plomberie, ...) soit mise à disposition des locataires dans les immeubles ; il souhaite également qu'une information préalable leur soit faite en cas de travaux (affichage dans les halls d'immeubles par exemple).

Serge Lebreton propose qu'un courrier en ce sens soit rédigé et transmis à Logelia.

Un membre du Conseil de Quartier évoque ensuite le problème de l'église Saint Martin qui est en train de se dégrader car la toiture prend l'eau. Des travaux avaient été prévus en 2008 mais le marché aurait été cassé.

Le projet de réfection de cette église semble avoir été abandonné.

Ce dossier relève a priori de la Communauté de Communes puisqu'il s'agit des extérieurs du bâtiment ; des membres du Conseil de Quartier souhaitent que le Maire intervienne auprès de la Communauté de Communes afin de faire avancer la question.

Un membre du Conseil de Quartier évoque un projet qui pourrait être fédérateur et intéressant pour l'ensemble du quartier : le déplacement de la Maison du Quartier vers l'ancienne cuisine centrale, sur le site de l'école Paul Bert.

En effet, ce site dispose d'espace, d'accès aisés, de possibilités d'aménagement de parking et bénéficie d'une situation plus centrale sur St Martin que la Maison de Quartier actuelle.

Serge Lebreton estime que le Conseil de Quartier a en effet la légitimité pour travailler sur ce projet, même s'il doit se faire par étapes et sur plusieurs années ; il précise que la démolition de l'ancienne cuisine centrale pourrait être inscrite au budget municipal.

En conclusion, les projets sur lesquels le Conseil de Quartier pourrait envisager de travailler sont les suivants :

- l'aménagement de l'entrée de ville (rue de Pons),
- le boulevard Oscar Planat,
- la Maison de Quartier,
- l'aménagement de jeux pour enfants et d'espaces pour les jeunes dans le quartier.

Prochaine réunion du Conseil de Quartier

Il est proposé aux membres du Conseil de Quartier qu'une présentation de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) leur soit faite lors de la prochaine réunion. Les membres du Conseil de Quartier sont favorables à cette proposition.

Pour la prochaine réunion du Conseil de Quartier la date proposée est le jeudi 4 mars 2010 à 19h00.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Mme Evelyne ABSOLU-GIRAUDEL, Mme Laure ANCELIN, M. Dominique ARRAMY, Mme Bernadette BENAITEAU, Mme Marguerite CHOLLET, M. Michel CHOLLET, M. François CHAMBELIN, M. Philippe CLAUDE, Mme Véronique CLEMENCEAU, Mme Bernadette DELPECH, M. Jacques DUPIN, M. Richard FERCHAUD, M. Denis FOUGERE, Mme Françoise GIRARD, Mme Isabelle GRAND-MORCEL, M. Albert GUET, M. Christian LACROIX, M. Eric LAGRIVE, Mme Jeannine LAVALETTE, M. Jean MEHAUD, Mme Marie-José MUNOZ, Mme Evelyne PAGE, M. Jean-Louis SENECHAL, Mme Katia VALEGEAS, M. Bernard VARLET

Membres du Conseil de Quartier excusés :

M. Chekhou DIABY, Mme Jacqueline MEHAUD

Participaient également :

Serge LEBRETON, Dominique CHARMENSAT
Nathalie GOURDET